



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARLUX

Séance du mardi 1er août 2017 à 20 heures 30

Présents : André ALARD, Michel LEMASSON, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Luc LIEUBRAY, Nadia GARRIGUE, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Marie-Laure FERBER, Michel GARNERO

Absente excusée : Sandrine NOIRET

Procurations: Odile COURONNÉ à Michel LEMASSON, Jean-Charles DAGÈS à Michel GARNERO, Jeannine CHARRIER à André ALARD

Secrétaire de séance : Virginie JARDEL

1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 19 juin 2017

Approuvé à l'unanimité.

2-Travaux école

M. Delhorbe informe de l'avancement des travaux de peinture et d'isolation de l'école maternelle.

-Assainissement et lagune

le mairie informe le conseil municipal qu'il convient d'acheter de l'argile à Monsieur Fabien Planche pour colmater la station.

Le contrôle réalisé le 18 juillet 2017 est satisfaisant .

4 - Questions diverses :

-Redevance pour occupation du domaine public par l'opérateur de communications électroniques (ORANGE).

le montant des redevances pour occupation du domaine public routier à percevoir se calcule en fonction de l'état du patrimoine communiqué par Orange et des tarifs déterminés par décret; à savoir:

pour 2016:

38.80 euros par km et par artère en souterrain

51.74 euros par km et par artère en aérien

Patrimoine 2016: aérien: 12 107 ml + souterrain: 4804 ml

soit une redevance de 812.82 euros

pour 2017:

38.05 euros par km et par artère en souterrain

50.74 euros par km et par artère en aérien

Patrimoine 2017:aérien: 12 127 ml + souterrain: 4804 ml

soit une redevance de 798.11 euros

-Décision modificative n°2 - budget principal : virement de credits

Le percepteur informe qu'il convient de continuer à amortir le car scolaire et les reprises de subventions sur le budget principal. Il convient donc de procéder aux virements de crédits suivants:

Investissement : Dépenses : mandat au 040-13913 pour 1 500 € -Recettes : titre au 040-28182 N° Inventaire 2182-2 pour 1 500 €

Fonctionnement : Dépenses : mandat au 042-6811 pour 11 063 € - Recettes : titre au 042-777 pour 1 500 €

-Logements communaux

L'appartement n° 5 ancienne gendarmerie sera libre au 1er septembre 2017. La commune rachètera à l'ancien locataire les éléments fixes de la cuisine (meuble, placards, hotte et plan de travail) pour la somme de 500 €.

La maison DACOS sera libre au 30 septembre et louée au 1er octobre 2017 à un nouvel occupant.

-Jurés d'assises

La mairie de Salignac communique la liste des personnes désignées pour la liste préparatoire de l'année 2018.

- RD 61 : le relevé de comptage réalisé en 2015 sur la RD 61 à Carlux est de 1348 véhicules en moyenne journalière annuelle (2 sens confondus) avec 4 % de poids lourds.

- Subvention du Conseil Départemental à l'association "Méli mél'arts: la commission permanente du Conseil départemental a attribué, au titre de l'action culturelle, une enveloppe à la communauté de communes du Pays de Fénélon dont 1 600 € ont été versés au bénéfice de Meli mel'arts.

-Recherche de local pour consultation le local situé à l'espace multiservices n'est plus disponible.

-Vente terrain PONS : droit de préemption la commune n'acquerra pas la parcelle boisée de 70 a 66 ca.

- photocopieurs proposition de contrat la société SFERE2 a été retenue pour le renouvellement du matériel de la mairie - maison services publics et école, le montant annuel est de 6 996.30 €. L'achat d'un télécopieur est prévu pour les bureaux du service d'aide à domicile.

-contrats saisonniers les saisonniers embauchés pour la période estivale réalisent les travaux d'entretien

-entretien végétation/domaine public il est rappelé aux riverains l'obligation d'entretenir les arbres situés à l'aplomb des voies publiques.

- Régie assainissement : présentation du rapport d'activités 2016

-SIAEP du Périgord Noir : présentation du rapport d'activités 2016 du SIAEP du Périgord Noir.

-SICTOM du Périgord Noir : présentation du rapport d'activités 2016 du service de ramassage et de traitements des déchets ménagers.

-L'association nationale NOTRE VILLAGE organise son assemblée générale les 21 et 22 septembre 2017 à Beauregard de Terrasson

-Embauche d'un demandeur d'emploi: de nouvelles dispositions devraient être mise en place à la rentrée pour les contrats CAE.

-Sous-Préfecture de Sarlat : Monsieur le Sous Préfet sera reçu à la Mairie mardi 19 septembre à 11 heures.

- Sculpture: Rodolphe GIUGLARDO créera une œuvre pour inaugurer un square en hommage à Pierre ARPAILLANGE

-Assainissement collectif hameau de Lasfargues une consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée pour réaliser un réseau d'assainissement séparatif.

La séance est levée à 22 heures 48 minutes.